



Politique de protection de vos données personnelles dans le cadre du RGPD

Introduction

L'IRT Saint Exupéry s'engage, dans le cadre de ses activités, à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité de l'ensemble de vos données à caractère personnel dans le respect de votre vie privée conformément au Règlement européen 2016/679 sur la Protection des Données du 27 avril 2016 (RGPD) ainsi qu'à toutes les lois et réglementations nationales applicables en matière de protection des données à caractère personnel.

La protection de vos données à caractère personnel est un sujet important auquel nous apportons une attention particulière à travers la mise en place de nombreux processus de traitement de celles-ci.

Cette politique RGPD a pour objet de vous informer sur la **façon dont sont traitées vos données à caractère personnel à l'IRT (I)**, vos **droits sur ces données et comment les exercer (II)**, et le **rôle que vous jouez vous aussi dans la protection des données personnelles à l'IRT (III)**.

Cette politique RGPD est destinée à tous les collaborateurs de l'IRT Saint Exupéry ainsi qu'à tous tiers ayant transmis des données personnelles à l'IRT Saint Exupéry.

I. Le traitement de vos données à caractère personnel

A. Qu'est-ce que des données à caractère personnel ?

Les données à caractère personnel sont toutes informations se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Est réputée être une « personne physique identifiable », une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique (une image), physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale, une adresse, un numéro de téléphone.

En particulier, les données à caractère personnel listées ci-dessous ne sont et ne doivent en aucune manière être collectées à l'IRT, et donc a fortiori enregistrées :

- Informations qui révèlent la prétendue origine raciale ou ethnique ;
- Les opinions politiques ;
- Les convictions religieuses ou philosophiques ;



- L'appartenance syndicale ;
- Les données génétiques ;
- Les données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique.
- Les données concernant la santé ;
- Les données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique ;
- Les données relatives à des condamnations pénales ou infractions ;
- Le Numéro d'identification national unique (NIR pour la France).

B. Quelles sont les données personnelles qui sont collectées et comment ?

Dans le cadre de leurs activités respectives, différents services de l'IRT Saint-Exupéry sont amenés à collecter vos données personnelles. L'IRT s'assure que la collecte de données par ses différents services se limite à **ce qui est strictement nécessaire** pour réaliser le traitement défini.

L'IRT s'appuie toujours sur une base légale pour collecter vos données : votre consentement, un intérêt légitime, une obligation réglementaire, la formation ou l'exécution d'un contrat, une mission d'intérêt public ou encore la sauvegarde des intérêts vitaux. Par exemple pour la formation du contrat de travail l'employeur a besoin de collecter un certain nombre de données personnelles telles que nom, prénom, date de naissance et adresse postale. La base légale utilisée pour la collecte de vos données personnelles doit être précisée dans le cadre de l'information préalable à cette collecte.

L'IRT s'engage à ce que chaque personne soit informée à la collecte de ses données personnelles. La plupart des données personnelles sont collectées directement **auprès de vous** par le service ayant besoin de ces données pour l'exercice de ses activités (service référent) qui vous fournit une information préalable sur le traitement de ces données.

Si vous étiez vous-même amenés à collecter les données personnelles d'une personne dans le cadre de vos activités, nous vous invitons à vous servir du bandeau d'information¹ RGPD fourni par le service juridique (voir III. C.) que vous retrouverez également sur l'intranet (voir Liens utiles).

C. Quels sont les objectifs du traitement de vos données ?

Les données personnelles collectées servent à réaliser un objectif défini et vérifié comme légitime².

Par exemple, le service Ressources Humaines va collecter des données telles que votre RIB lors de votre intégration pour vous enregistrer dans la base de données des collaborateurs IRT et pouvoir notamment réaliser le virement de votre salaire.

¹ Information réglementaire permettant à l'IRT de se conformer au RGPD lors d'un traitement de données personnelles

² Le programme interne de conformité RGPD permet de vérifier que les objectifs définis par les services référents dans leur registre de traitement restent conformes aux besoins légitimes de l'IRT Saint Exupéry dans le cadre de la réalisation de ses missions.



D. Qui reçoit vos données à caractère personnel ?

Au sein de l'IRT, vos données sont collectées uniquement par la personne qui fait partie du service référent ayant besoin de vos données personnelles dans le cadre de l'une de ses activités. Vos données pourront être transférées à une personne d'un autre service que le service référent si cette personne a besoin d'en connaître dans le cadre de cette activité.

Dans le cadre du chantier RGPD, la Déléguée à la Protection des Données (DPO) nommée par les représentants légaux de l'IRT et rattachée au service juridique a formé des **référents de traitement** dans chaque service référent sur les enjeux de la protection des données personnelles afin qu'ils puissent sensibiliser les membres de leur service sur vos droits.

L'identité de ces référents est disponible [ici](#).

Dans certains cas, vos données peuvent être transmises à un tiers pour les besoins de l'activité en question.

Dans tous le cas, si vos données font l'objet d'un transfert, cela vous sera notifié dès que possible.

Par exemple vous êtes informés par le service des Ressources Humaines du fait que vos données de paye seront transmises à l'Urssaf.

L'IRT Saint Exupéry ne transfère pas, sans votre autorisation préalable, vos données hors de l'Union Européenne dans le cadre de ses activités.

E. Quelle durée de conservation de vos données personnelles?

L'IRT Saint Exupéry traite et conserve vos données à caractère personnel aussi longtemps que cela est nécessaire pour répondre à la finalité du traitement conformément à nos obligations contractuelles et réglementaires. Les durées de conservation varient donc en fonction du traitement.

Vous êtes informés à la collecte de vos données de leur durée de conservation par le service référent. Vous pouvez vous rapprocher du référent de traitement si vous souhaitez un rappel sur ces durées.

F. Des mesures de sécurité appropriées sont en place pour protéger vos données

Un audit réalisé par la DPO a permis d'établir une cartographie des risques relativement au respect de la réglementation sur la protection des données personnelles.

Dans ce cadre, toutes les mesures de sécurité existantes à l'IRT pour protéger vos données personnelles ont été vérifiées par la DPO sur la base des recommandations de la Cnil et des instructions ont été émises aux différents services concernés lorsque des mesures de sécurité supplémentaires devaient être implémentées.



II. Vos droits concernant le traitement de vos données

A. Quels sont vos droits ?

Vous pouvez à tout moment exercer vos droits liés à la protection de vos données à caractère personnel :

- Droit d'**accès** au détail des informations détenues par l'IRT vous concernant
- Droit à la **rectification** de vos données : vous pouvez demander à l'IRT de modifier toute information inexacte vous concernant.
- Droit de **limiter** le traitement de vos données : si vous contestez l'exactitude des données utilisées ou que vous vous opposez au traitement vous avez le droit de geler l'utilisation de vos données par l'IRT pendant la période d'examen de votre demande par l'IRT. Pendant cette période, l'IRT ne réalisera plus le traitement de vos données mais pourra les conserver.
- Droit à la **portabilité** de vos données : vous avez le droit de recevoir vos données dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par outil informatique ou de demander la transmission de vos données à un autre responsable de traitement.

Pour plus d'informations sur vos droits, vous pouvez consulter le site de la Cnil : cnil.fr.

B. Comment exercer vos droits concernant vos données à caractère personnel ?

Vous pouvez contacter l'IRT pour exercer vos droits ou pour toute question concernant la protection des données à caractère personnel.

Chacun des services suivants dispose d'un référent RGPD formé : Ressources Humaines, Communication, QSSE, Service Informatique, Direction Scientifique, Moyens Généraux, Achats, Finances, Business Développement, Service Juridique, CSE.

Pour obtenir le nom du référent de traitement du service, cliquez [ici](#) .

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, votre demande doit être écrite et comporter la preuve de votre identité par tout moyen.

Vous pouvez également contacter la responsable de la protection des données de l'IRT à l'adresse email suivante : dpo@irt-saintexupery.com ou envoyer un courrier postal à l'adresse suivante :

Déléguée à la Protection des Données

IRT Saint Exupéry – B612

Service juridique

3 rue Tarfaya CS 34436

31405 TOULOUSE Cedex 4



L'exercice des droits peut être limité par la réglementation : motifs non légitimes, protection des droits d'une autre personne physique ou morale, etc. L'IRT se réserve le droit d'apprécier votre demande conformément à la réglementation.

C. Comment pouvez-vous contacter les autorités de contrôle ?

Si vous estimez, après nous avoir contacté dans le cadre d'une démarche d'exercice de vos droits et avoir échangé avec les référents de traitement ou la déléguée à la protection des données, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement défini n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par courrier postal.

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).
3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07
Tél : 01 53 73 22 22

<https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>

Conformément à la réglementation, l'IRT s'engage à ne pas utiliser vos données personnelles dès lors qu'il sera informé de la démarche en cours auprès de la CNIL et pendant toute la durée de la procédure.



III. Les bonnes pratiques à adopter par tous en matière de protection des données personnelles

L'IRT a mis en place une série de process pour s'assurer de la protection de vos données à caractère personnel traitées pour les besoins de ses activités et vous avez vous aussi un rôle à jouer dans cette protection.

A. Vous ne devez pas conserver les données personnelles entrées en votre possession trop longtemps

Vous devez veiller à la **durée** pendant laquelle vous conservez des données personnelles, dans vos mails ou dans votre bureau notamment. La durée de conservation des données personnelles doit toujours être proportionnée aux besoins de l'activité.

Par exemple, un CV conservé sur un bureau doit être détruit dans les plus brefs délais si la candidature n'a pas abouti.

B. Veillez à la limitation des accès à des données personnelles

De façon générale, n'oubliez pas de verrouiller votre session Windows, et de garder sous clé tout ce qui contient des données personnelles en votre absence (armoire, porte de bureau, etc).

Vous ne devez pas divulguer des données à des tiers non autorisés. Prêtez attention à vos **listes de diffusion** quand vos courriels comprennent des données personnelles.

Par exemple, si vous discutez par courriel des compétences d'une personne nommée affectée à un lot de projet, veillez à limiter les personnes destinataires.

Sachez que vous avez la possibilité d'anonymiser les données personnelles afin de sortir du champ du règlement général sur la protection des données ; si les nom et prénom d'une personne ne sont pas utiles au traitement des données envisagé, on peut les supprimer tout en conservant d'autres données. De cette façon la personne n'est plus identifiable. (ex : Alice Martin devient Chef de Projet X de l'Axe TFA)

Le règlement général sur la protection des données stipule que l'on ne peut accéder qu'aux données personnelles dont on a strictement besoin. Le service des Systèmes d'Information est garant de la bonne gestion des accès aux données stockées sur les systèmes d'information de l'IRT.

Si vous vous rendez compte que vous avez **accès à des dossiers dont vous n'avez pas besoin**, vous devez contacter le service des Systèmes d'Information pour qu'il corrige cette anomalie.



Par exemple, si vous avez accès à un dossier sur le réseau IRT ou sur l'Extranet IRT contenant des données personnelles auquel vous n'avez pas besoin d'avoir accès, veuillez contacter le service des Système d'Information pour qu'il supprime ces accès.

A l'inverse, lorsque c'est vous qui donnez des accès à un dossier (sur le réseau IRT ou sur l'Extranet IRT) contenant des données personnelles, veuillez à ne pas donner des accès trop larges afin que seules les personnes qui en ont besoin y aient accès.

C. Dans le cas où vous seriez vous-même amenés à collecter des données personnelles d'une personne dans le cadre de vos activités, veuillez à l'informer sur l'objet de cette collecte

Le **devoir d'information** est une obligation légale lorsque vous collectez des données personnelles.

Par exemple, vous demandez le numéro de téléphone d'une personne, vous devez l'informer de ce que vous allez en faire (objectif recherché).

La DPO met à votre disposition le bandeau d'information RGPD ci-dessous à compléter et à rajouter dans vos mails le cas échéant. Vous pouvez le retrouver sur l'Intranet dans l'espace métier Juridique, « Conformité », puis « Protection des données personnelles »

« Vos informations sont recueillies par l'IRT Saint Exupéry, CS34436, 3 Rue Tarfaya, 31400 Toulouse et auront pour destinataires [à compléter] pour la finalité suivante : [à compléter]

Le traitement de ces données est [(au choix) obligatoire/facultatif] et se base sur [(au choix) le consentement/une obligation légale/ le contrat/ l'intérêt légitime/une sauvegarde des intérêts vitaux]. Vos données personnelles seront conservées pour une durée de [à compléter]. Vous bénéficiez sur celles-ci, de certains droits (d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou limitation) en vous adressant à la déléguée à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@irt-saintexupery.com. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. »



E. Veillez aux outils que vous utilisez si vous y versez des données personnelles

Nous vous invitons à ne pas demander ou renseigner des données personnelles via des outils de collaboration en ligne, tels que Microsoft Teams® ou GitHub® ou des outils à base d'IA tels que ChatGPT®, ou encore d'éviter l'utilisation de formulaires en ligne tels que Google Forms® notamment lorsque vous prévoyez d'y renseigner des données personnelles, ou l'utilisation de toute autre plateforme dont vous ne connaissez pas la politique de protection des données personnelles.

Il vous faut être particulièrement vigilants lorsque ces flux concernent des données sensibles (de santé, d'appartenance religieuse, etc.) (voir I. A.).

Dans la mesure où l'utilisation d'un outil logiciel utilisant des données personnelles est nécessaire, il est impératif de vérifier les garanties RGPD fournies par le fournisseur de ce logiciel sont systématiquement et obligatoirement vérifiées avant déploiement avec le support du service référent et de la DPO ou du Service Juridique.

F. Vous avez un rôle à jouer si vous êtes témoins d'une violation de données personnelles

Une violation de données s'entend d'une modification non désirée de données personnelles, d'un accès illégitime à des données personnelles, ou encore d'une destruction de données personnelles.

Si vous avez connaissance d'une violation de données, nous vous invitons :

- dans la mesure du possible, à limiter cette violation ;
- à vous rapprocher rapidement des référents de traitement pour la leur notifier.

Par exemple, si vous trouvez un contrat de travail dans la photocopieuse, ramenez-le immédiatement à l'intéressé ou aux Ressources Humaines.

Si vous avez malencontreusement diffusé un courriel comportant des données personnelles à un tiers qui ne devaient pas en connaître, essayez de rappeler le courriel dans la mesure du possible avant qu'il ne soit ouvert par son destinataire ou demandez au destinataire du courriel de le supprimer de sa boîte de réception. Si vous avez des questions vous pouvez vous rapprocher de la déléguée à la protection des données.



Liens utiles collaborateurs IRT

Pour plus d'informations, vous retrouverez [ici](#) différents outils relatifs au traitement des données personnelles en conformité avec le RGPD.

Vous y retrouverez notamment cette politique de protection des données, le bandeau d'information RGPD pour informer les personnes dont on collecte les données, l'autorisation de Droit à l'Image ou encore une présentation sur le RGPD.

Pour plus d'informations sur vos droits, vous pouvez consulter le site de la CNIL (Cnil.fr).